



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية République Algérienne Démocratique et Populaire

وزارة الأشغال العمومية والنقل
Ministère des Travaux Publics et des Transports

Agence Nationale de l'Aviation Civile
الوكالة الوطنية للطيران المدني

Année de la culture de sûreté de l'aviation civile YOSC 2021

La Culture de sûreté de l'aviation civile en Algérie: stratégie, défis et perspectives

Introduction

Le concept de la culture de sûreté demeure un élément fondamental de la politique nationale en matière d'aviation civile préalablement mise en œuvre par tous les acteurs concernés par la sûreté de l'aviation civile.

Le défi actuel est de développer une synergie entre l'ensemble des parties prenantes dans le cadre d'une approche globale de culture de sûreté.

La désignation de l'année 2021 par l'OACI comme année de célébration de la culture de sûreté est une opportunité pour l'Algérie de renforcer et de consolider ce concept.

De ce fait, l'OACI a élaboré un ensemble d'orientations et de directives visant à aider les États à développer des actions et des contributions pour la réussite de l'événement YOSC 2021.

L'Algérie adhère pleinement à cette démarche qui vise à rehausser le niveau de la sûreté de l'aviation civile par la mise en place d'un plan d'action national.

Approche adoptée

Pour concrétiser cette approche, un groupe de travail pluridisciplinaire YOSC 2021 est constitué, lequel est chargé d'élaborer, de mettre en œuvre, de suivre et de tenir à jour le plan d'action. **Voir I**

Le groupe de travail composé de représentants de toutes les entités de l'aviation civile, se réunit périodiquement d'une manière présidentielle et/ou virtuelle (groupe GTANAC-YOSC 2021) compte tenu de la situation sanitaire COVID-19.

S'inspirant du document de l'OACI (trousse d'outils pour la promotion d'une culture de sûreté), un modèle de plan d'actions destiné aux intervenants concernés par la sûreté de l'aviation civile est élaboré et déployé. Ce modèle constitue un outil pour la définition des axes et la réalisation des actions de la culture de sûreté. **Voir II**

Un logo national symbolisant cet événement est conçu, il traduit l'engagement de l'ensemble des intervenants au niveau national. **Voir III**

D'autres contributions sont en cours. Celles-ci feront l'objet d'un examen et d'une validation par le groupe de travail. Il s'agit en particulier de :

- L'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de campagnes sur la sensibilisation à la culture de sûreté de l'aviation civile au niveau des aéroports.
- La conception de vidéos et photos sur la sensibilisation à la culture de sûreté, élaborées conjointement par le gestionnaire de l'aéroport d'Alger et la Direction Générale de la Sûreté Nationale ainsi que par d'autres partenaires. **Voir IV**
- L'enrichissement des modules de formation à la sûreté par l'intégration du concept de la culture de sûreté.
- L'élaboration d'un guide de sûreté de l'aviation civile.
- L'organisation d'une journée de sensibilisation à la culture de sûreté de l'aviation civile.

La concrétisation de ces activités constitue un réel défi pour inculquer et instaurer la culture de sûreté de la base au sommet de l'organisation de toutes les entités de l'aviation civile.

Actions pour la sensibilisation de la haute direction et du personnel

Ainsi, pour sensibiliser la haute direction en vue de renforcer et de pérenniser la culture de sûreté, des activités sont entreprises par les différents intervenants, visant à ramener la sûreté au centre des priorités de la communauté aéronautique.

Aussi, pour développer une culture de sûreté positive à l'instar de tout le personnel, des actions sont mises en œuvre en cohérence avec le slogan « **La sûreté est l'affaire de tous** », elles comprennent notamment :

- Un plan de formation validé par la haute direction regroupant des formations de sensibilisation sur la sûreté et des formations spécifiques aux activités des intervenants mis en œuvre, tenu à jour, suivi et analysé pour démontrer l'efficacité des actions de formation prodiguées.
- Une diffusion de notes de services, de rappels et de flashes d'informations, assurée en vue d'améliorer la prise de conscience en matière de sûreté.
- Une évaluation du risque est réalisée pour tout événement de sûreté et suite à la promulgation de nouvelles exigences nationales et/ou recommandations en matière de sûreté par l'OACI.



Perspectives

Le maintien du dispositif mis en place pour l'appui à l'année de la culture de sûreté de l'OACI YOSC 2021 constitue l'objectif fondamental de l'autorité chargée de l'aviation civile en Algérie.

L'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC) en collaboration avec les intervenants vise à rehausser davantage le niveau de sûreté de toutes les activités aériennes à l'échelle nationale et ce, en entreprenant des actions efficaces à court, moyen et long terme, à savoir :

- La dotation des aéroports en équipements de détection d'explosifs, et de détection des matières radioactives et nucléaires par les gestionnaires des aéroports ;
- Le remplacement des caméras de surveillance analogiques par des caméras IP par les gestionnaires des aéroports ;
- L'élaboration d'un plan de développement de compétences des opérateurs aériens en matière de sûreté;
- La réglementation et/ou la normalisation des aspects liés à la sûreté si nécessaire ;
- La réalisation d'audits et d'inspections sur une base régulière pour vérifier la conformité des mesures de sûreté mises en place par rapport aux exigences et recommandations nationales et internationales ;
- La réalisation de tests et de simulations de sûreté et l'exploitation des retours d'expériences.
- Assurer une veille technologique en matière de sûreté.

Par ailleurs, dans le cadre de l'amélioration continue, une revue annuelle d'évaluation sera organisée afin d'analyser les résultats des actions des partenaires, selon le plan d'action du groupe YOSC2021, afin d'étudier l'impact, et par conséquent améliorer la démarche et les actions ciblées, et le partage d'expérience.

I. Photo du groupe de travail



II. Illustration page du modèle du plan d'actions des intervenants

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
 République Algérienne Démocratique et Populaire
 وزارة الأشغال العمومية والنقل
 Ministère des Travaux Publics et des Transports
 مديرية الطيران المدني والأرصاد الجوية

Direction de l'Aviation Civile et de la Météorologie

Modèle de Plan d'actions à élaborer par les entités concernées par la sûreté de l'aviation civile pour l'appui de l'Année de la culture de sûreté 2021

Domaine d'intervention 1: Milieu de travail positif					
Objectifs	Outils	Actions entreprises ou à entreprendre	Structure /Service responsable	Echéancier	Observation
Promouvoir une culture de sûreté positive au sein du milieu professionnel de l'entité.	Clarté et cohérence des politiques, processus, systèmes et procédures — inscrire la sûreté dans la politique et toutes les procédures générales, y compris dans les domaines où elle n'occupe pas une place centrale, et la faire apparaître clairement par écrit. Veiller à ce que les informations soient simples à comprendre et à suivre, et facilement accessibles aux membres du personnel souhaitant se rafraîchir la mémoire.				
	Matériel, espace et ressources — offrir au personnel les ressources dont				

III. Logo National



IV. Exemples de vidéos et photos sur la sensibilisation à la culture de sûreté

